

1ÈRE ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

La 1ère édition des États généraux de l'éducation sera lancée en instance de dialogue rassemblera tous les acteurs de l'éducation - parents, en passant par les animateurs et les associations - ...
Extrait du dossier "L'éducation est l'affaire de tous !", Pascal Guillaume Gesret, Canal n°301, novembre 2021.

© ville de Pantin

Publié le 02 novembre 2021

Construction et entretien des bâtiments, gestion des cantines, achat de matériel pédagogique et de mobilier, embauche du personnel d'animation et de nettoyage, organisation des centres de loisirs et de vacances... Si la ville, propriétaire des écoles maternelles et élémentaires publiques, n'est pas responsable de l'enseignement prodigué dans ces établissements, elle joue un rôle central dans l'éducation des petits Pantinois.

À l'exception des enseignants et directeurs qui sont des fonctionnaires de l'Éducation nationale, c'est la commune qui emploie le personnel œuvrant au sein des écoles. Les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les gardiens, les agents de restauration et de nettoyage, les animateurs qui interviennent dans les centres de loisirs ou lors des Temps d'activités périscolaires (TAP) sont ainsi des employés municipaux.

TOUS APPELÉS À PARTICIPER

Aujourd'hui, Pantin souhaite renforcer ses liens avec l'Éducation nationale et tous les acteurs éducatifs du territoire. C'est pourquoi seront lancés, le 20 novembre, les premiers États généraux de l'éducation. Cet événement au long cours, pensé comme une grande consultation citoyenne, a vocation à faire émerger des propositions destinées à enrichir les actions menées par la commune en matière d'enseignement pour, in fine, faire de Pantin une terre d'excellence. Tous les habitants, qu'ils soient parents ou non, qu'ils interviennent ou non dans le champ de l'éducation, pourront y participer.

Concrètement, le troisième samedi de novembre, des ateliers participatifs, co-animés par des experts, des élus et des agents de la ville, seront organisés. Ils permettront aux participants de proposer des grands thèmes, lesquels seront soumis au vote des habitants, enseignants, partenaires institutionnels ou associatifs et agents municipaux entre le 29 novembre et le 15 décembre. Les deux thèmes ayant recueilli le plus de voix seront retenus. Un troisième sera en outre sélectionné par la ville. Tous formeront la colonne vertébrale des rencontres qui suivront en 2022.

DES PROPOSITIONS NOVATRICES

Car, après l'annonce des résultats en janvier, trois cycles d'événements participatifs s'enchaîneront, à raison d'une thématique déclinée par mois en février, avril et octobre. Expositions, conférences, ateliers, spectacles, concerts, projections de films... Tous les moyens seront bons pour faire naître des idées novatrices.

Loin des simples discours d'intention, ces États généraux de l'éducation visent donc bel et bien à aboutir à des projets concrets, dont certains pourraient être mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2022.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'EDUCATION

- > Samedi 20 novembre 2021 : assemblée générale de lancement. À son issue, dix sous-thématiques sont retenues pour être soumises au vote.
- > Du lundi 29 novembre au mercredi 15 décembre 2021 : choix, par vote électronique, de deux thématiques. Après la clôture du vote, la ville choisit une thématique supplémentaire.
- > Janvier 2022 : annonce des trois thématiques retenues pour être débattues en février, avril et novembre.
- > Février 2022 : premier cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une thématique.
- > Avril 2022 : deuxième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une autre thématique.
- > Octobre 2022 : troisième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec la dernière thématique.

LANCLEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Samedi 20 novembre, de 14.00 à 18.00. Collège Jean-Lolive, 34, rue Cartier-Bresson.

Inscription jusqu'au 15 novembre à democratie@ville-pantin.fr ou par téléphone au 01 49 15 38 85.

Préciser sa qualité : enseignant, représentant d'association, parent d'élève, habitant...



Retrouvez l'intégralité des articles du dossier "L'éducation est l'affaire de tous !", publié dans Canal n°301, novembre 2021 :

- > "Le label Cité éducative aux Quatres-Chemin : c'est parti !"
- > "Éducation et écologie"
- > "Les activités périscolaires dans les écoles de Pantin"

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

📞 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.